

TOME LXXIX – 1-2-3-4 – 2019

MONDES ET CULTURES

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Séance du 17 mai 2019

LE PASSAGE AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

*Communication de **Louis DOMINICI**, ancien Ambassadeur de France,
Membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer*

publié par

Pierre GÉNY, secrétaire perpétuel
Delphine FAGOT-RUFENACHT, rédactrice en chef

Virginie CLÉMENT, rédactrice
Marie-Françoise CHEMOUILI, responsable photographie



ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

15 rue La Pérouse - 75116 PARIS
<http://www.academieoutremer.fr>

MONDES ET CULTURES – LXXIX – 1-2-3-4 – 2019
17 MAI 2019

SÉANCE DU 17 MAI 2019

Séance ouverte sous la présidence de M. Henri MARCHAL

**LE PASSAGE AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE
DE LA FRANCE D'OUTRE-MER**

*Communication de Louis DOMINICI, ancien Ambassadeur de France,
Membre titulaire de l'Académie des sciences d'outre-mer*



Louis DOMINICI © Delphine Fagot Rufenacht pour l'ASOM

* *
* *

**LE PASSAGE AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE
DE LA FRANCE D'OUTRE-MER**

par **Louis DOMINICI**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Chères Consœurs, Chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Le passage aux Affaires étrangères des anciens élèves de l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM) est un passage au double sens du terme. D'une part, parce que ces serviteurs de l'État sont passés du champ professionnel de l'Administration coloniale à celui du Service diplomatique et consulaire. D'autre part, parce que ces mêmes agents n'ont été présents au Quai d'Orsay que pour un temps, celui qui commence à la fin de l'Empire colonial et qui s'achève en 2002 à l'arrivée à la retraite des derniers d'entre eux.

Sur les **800** anciens élèves de l'ENFOM qui ont été versés dans les administrations métropolitaines à partir des années 1950 et jusqu'en 1964, **200** ont été intégrés sur leur demande au ministère des Affaires étrangères et **53** autres y ont servi temporairement (1).

Le passage aux Affaires étrangères, je l'ai vécu personnellement, de même que notre confrère ici présent, l'Ambassadeur de France Raymond CÉSAIRE, qui m'a fourni des documents et m'a donné de précieux conseils dont je le remercie vivement. La communication que je vous présente est aussi un témoignage.

Je vous propose d'évoquer d'abord l'École nationale de la France d'outre-mer, parce que c'est autour d'elle que tout se noue et se dénoue. Je rappellerai ensuite les principaux aspects de la carrière des anciens élèves de cette école intégrés aux Affaires étrangères. Je poursuivrai en soulignant le précieux concours apporté par d'autres anciens de l'ENFOM, qui ont servi temporairement aux Affaires étrangères sans y être intégrés. Je signalerai, d'autre part, les services rendus aux relations internationales de la France par les anciens élèves de l'ENFOM nommés administrateurs civils au ministère de la Coopération. Je terminerai par quelques observations : d'abord sur l'esprit dans lequel les diplomates issus de l'ENFOM ont servi aux Affaires étrangères ; ensuite, en forme d'invitation à l'avenir, sur les renforts dont, après les réductions extrêmes qu'il a subies, le Service

(1) Cf. deux annexes jointes

diplomatique et consulaire a besoin, pour aller davantage vers le Sud, vers la Francophonie et vers le monde.

I – L'ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

L'École coloniale, c'était à l'époque son nom, a été fondée en 1889 pour former les cadres supérieurs administratifs et judiciaires de l'Empire colonial. Elle a changé de nom au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale pour s'appeler l'École nationale de la France d'outre-mer. Comme elle l'avait fait jusqu'à la Première Guerre mondiale pour des élèves indochinois, elle s'est ouverte à des élèves africains appelés à prendre des responsabilités croissantes. Elle a fermé ses portes à l'été 1961.

C'était une **école de vocation**. Les élèves y partageaient une forte attirance pour les terres lointaines et un vif intérêt pour les civilisations étrangères comme pour les relations humaines. Ils avaient le goût du service de l'État. Ils appréciaient la liberté et la responsabilité que donne la distance par rapport au pouvoir central. Ils ne dédaignaient pas le risque.

Les classes préparatoires au concours d'entrée à l'École, qui ont été créées dans les grands lycées de France à compter de 1927, contribuaient fortement à renforcer la vocation. La matière des enseignements, particulièrement après la Deuxième Guerre mondiale, soulignait d'emblée la primauté humaniste du métier auquel les élèves se préparaient : les leçons des classes préparatoires au concours, comme le concours lui-même, portaient en effet d'abord sur la littérature et la philosophie ; s'y ajoutaient les langues, l'histoire de la colonisation et la géographie. Les élèves suivaient parallèlement auprès de la faculté de droit, une formation juridique générale.

Le corps enseignant des classes préparatoires était d'une exceptionnelle qualité. Tout en préparant les élèves aux épreuves du concours, il leur ouvrait les secrets de l'esprit. Mes camarades du lycée Louis-le-Grand et moi-même n'avons jamais oublié les cours de philosophie du professeur MARSAL, la simplicité de son propos et la bienveillance avec laquelle il nous formait à la rigueur du raisonnement. Oui, d'une certaine manière, je m'en souviens, nous étions assis autour de Socrate et il nous parlait.

Une fois entrés à l'École, les élèves allaient dès la première année vers la connaissance du terrain, avant d'apprendre à échanger, pendant les deux années suivantes, avec ceux qui y conduisaient l'action et la réflexion.

Les dernières promotions ont connu, entre 1956 et 1962, la guerre d'Algérie, où dès leur brevet obtenu, les élèves allaient effectuer leur service militaire comme sous-lieutenant puis lieutenant dans les Sections administratives spécialisées (SAS) : en des postes isolés, entourés de leurs soldats algériens, les moghazni, ils veillaient sur un espace improbable et déjà étranger, où ils continuaient à chercher, envers et contre tout, espérance et fraternité. Avant eux, leurs aînés avaient connu la guerre d'Indochine. Avant ceux-ci, les plus anciens avaient aussi connu la Deuxième Guerre mondiale. Ayant vécu les guerres, ils ont aimé la paix.

II – LES ANCIENS DE L'ENFOM INTÉGRÉS AU QUAI D'ORSAY

L'arrivée au Quai d'Orsay

L'arrivée au Quai d'Orsay des anciens élèves de l'École nationale de la France d'outre-mer s'est faite sur quelques années entre 1956 et 1964.

Ce sont les Administrateurs servant en Indochine qui sont arrivés les premiers, au nombre de 25, quelques temps après Dien Bien Phu et les accords de Genève de 1954. On les appelait les « Indochinois ». Peu après, arrivèrent en plus grand nombre ceux qui venaient d'Afrique et de Madagascar. On allait bientôt, d'où qu'ils viennent, les appeler tous les « FOM ».

Les trois quarts des agents ainsi arrivés au Quai d'Orsay, furent intégrés dans le premier grade de la catégorie A supérieure, celui de secrétaire des Affaires étrangères ; 40 autres plus anciens furent nommés conseillers des Affaires étrangères ; 4 d'entre eux seulement, plus gradés et plus âgés, entrèrent directement dans le corps des ministres plénipotentiaires.

Les indépendances nécessitaient que l'on renforce les directions de l'Administration centrale qui s'occupaient de l'Asie et de l'Afrique. Elles rendaient aussi indispensable l'ouverture d'ambassades et de consulats dans les pays devenus souverains. Les anciens de l'École nationale de la France d'outre-mer furent affectés prioritairement à ces missions nouvelles.

L'Administration n'en veilla pas moins à diversifier leurs parcours et à les ouvrir sur les autres continents.

Pour les nouveaux venus aux Affaires étrangères, les perspectives de carrières dans les premiers temps étaient incertaines.

Heureusement, ils pouvaient compter sur leurs qualités professionnelles et de caractère.

Heureusement, ils pouvaient compter sur des soutiens. Le plus prestigieux et le plus efficace leur vint de Pierre MESSMER, ancien élève de l'École coloniale, ancien gouverneur général, devenu ministre du Général DE GAULLE puis Premier ministre du Président POMPIDOU. Il s'attacha à les faire reconnaître.

D'autres anciens élèves, déjà avancés en grade au Quai d'Orsay ou ailleurs, apportèrent une aide précieuse, dont notamment : Philippe MESTRE, directeur adjoint du Cabinet du Premier ministre ; Maurice ULRICH, directeur du Cabinet du ministre des Affaires étrangères ; Martial de la FOURNIERE, directeur des archives et président de l'Association des anciens élèves de l'ENFOM au Quai d'Orsay.

Au sein du ministère, les nouveaux diplomates ont participé activement aux solidarités entre agents et au dialogue social entre les organisations syndicales et l'administration. L'Association syndicale des agents

du ministère des Affaires étrangères (ASAM), héritière de l'ancienne Association professionnelle des Affaires étrangères, a été présidée à compter de 1986, par un diplomate issu de l'ENFOM, le même qui préside d'autre part la Mutuelle des Affaires étrangères.

À l'Administration centrale

La Direction d'Afrique et de Madagascar (DAM) eut, dès les années soixante, la lourde responsabilité de faire le lien avec le secrétariat général aux Affaires africaines et malgaches, puis les secrétariats d'État et ministères de la Coopération sous leurs différentes formes. Les « FOM » retrouvèrent naturellement dans cette direction le fil d'une histoire qu'ils connaissaient bien. La qualité de leurs analyses et les contacts qu'ils avaient avec leurs anciens condisciples servant à l'Élysée, à Matignon, et aux ministères des Finances ou de la Coopération, les rendirent indispensables. Quatre diplomates issus de l'ENFOM allaient ainsi au fil des années diriger la DAM : Guy GEORGY, Jean AUSSEIL, Michel CHATELAIS, Michel LEVÊQUE.

Toutes les autres directions accueillirent des FOM. Ils y occupèrent diverses fonctions, selon leur expérience et leur grade. Ils y dirigèrent plusieurs services, notamment le prestigieux service des Nations unies – Alain PIERRET puis Jean-Pierre MASSET –, Le service des Français à l'étranger, le service des Pactes, le service de la Coopération technique, et même à deux reprises, le service du Protocole – Michel ROUGAGNOU puis Henri BENOIT de COIGNAC –, au cœur des traditions diplomatiques.

Dans les postes à l'étranger

Les diplomates issus de l'ENFOM ont servi dans presque tous les pays du monde avec une prédilection pour l'Afrique.

À leurs débuts aux Affaires étrangères, ils ont été placés sur des emplois de secrétaires d'ambassade, conseillers d'ambassade, ou consuls généraux.

Quand ils ont atteint les grades qui leur permettaient d'être ambassadeur, ils ont été nommés à ce niveau : dans tous les pays d'Afrique où ils se sont parfois succédé par classes d'âge ; dans les pays de la Péninsule indochinoise ; dans les pays du Proche et Moyen-Orient en crise ou en guerre, comme le Liban, l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan ; dans les Balkans ; et aussi dans certains pays d'Amérique latine, où ils ont connu les guérillas.

Ils ont tenu aussi des postes multilatéraux en tant qu'ambassadeur représentant permanent : auprès de l'OCDE à Paris, du Conseil de l'Europe à Strasbourg, de l'Organisation des États américains à Washington, de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, à Rome, et auprès du Programme alimentaire mondial des Nations unies à Rome également, où l'Ambassadeur de la FOM, Louis DOMINICI, fut élu Président du Conseil d'administration.

On sait d'autre part qu'à quatre reprises, des diplomates issus de l'ENFOM occupèrent la prestigieuse fonction de ministre d'État de la Principauté de Monaco.

Promotions et distinctions

Les promotions de grade et les distinctions honorifiques sont en relation avec les fonctions occupées et les actions menées.

Sur les 200 anciens élèves de l'ENFOM intégrés au Quai d'Orsay, 64 ont terminé leur carrière au sommet du grade de conseiller des Affaires étrangères. 127 ont été promus dans le corps prestigieux des ministres plénipotentiaires et y ont achevé leur carrière, certains à la 2^e classe, d'autres à la 1^{re} classe, d'autres à la Hors classe. 9 anciens de l'ENFOM ont été élevés à la dignité d'Ambassadeur de France.

Dans les 40 années de leur présence au Quai d'Orsay, les FOM ont été distingués dans l'ordre du Mérite et dans l'ordre de la Légion d'honneur, la plupart soit comme Chevalier, soit comme Officier. Les 9 ambassadeurs dignitaires précités ainsi que 5 ministres plénipotentiaires hors classe ont été promus Commandeur de la Légion d'honneur.

III – LES ANCIENS DE L'ENFOM TEMPORAIREMENT AU QUAI D'ORSAY

Cinquante-trois anciens élèves de l'ENFOM ont servi temporairement et d'excellente manière aux Affaires étrangères sans y être intégrés.

Certains ont participé dès la première période succédant à l'indépendance, tels : Jean SOUCADAUX, Haut représentant à Madagascar en 1960 et 1961 ; Jean RISTERUCCI, Haut représentant au Gabon ; Paul MASSON, envoyé exceptionnel et plénipotentiaire en Haute-Volta en 1960.

D'autres sont intervenus plus tard, tels : Claude ROSTAIN, ambassadeur au Togo, puis au Niger puis Viguiier en Andorre, entre 1964 et 1977 ; Michel DUPUCH, ambassadeur en Côte d'Ivoire de 1979 à 1995 ; Yves PINAULDT, ambassadeur en Albanie de 1986 à 1987 ; Francis PLATEAU, ambassadeur au Mali de 1986 à 1987 ; François CHAPPELLET, ambassadeur au Cap Vert puis en Guinée Bissao de 1993 à 2000.

IV – AVEC LE MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION

Les anciens élèves de l'ENFOM affectés en tant qu'administrateurs civils au ministère de la Coopération ont contribué avec force et originalité aux relations de la France avec les pays dits du Champ, c'est-à-dire pour l'essentiel les pays de l'Afrique francophone, lusophone et hispanophone, ainsi que Madagascar. Ils l'ont fait soit dans les Missions de coopération à l'étranger, soit à l'administration centrale où ils ont tenu des postes de responsabilité. Ils ont ainsi travaillé, pendant près de 40 ans, en relation

permanente avec leurs camarades diplomates. Notre confrère Jean NEMO y a été directeur général de l'administration. Pierre BOBILLO lui a succédé à ce poste, qu'il a tenu jusqu'à la dissolution du ministère de la Coopération. Notre Secrétaire perpétuel, Pierre GÉNY, qui a longtemps servi lui aussi au ministère de la Coopération, peut témoigner de leur action.

V – QUELQUES OBSERVATIONS

Il y eut ainsi pour les diplomates issus de l'ENFOM intégrés aux Affaires étrangères, le temps de la présence et de l'influence. Il y a maintenant le nouveau siècle, où ils ne sont plus au Quai d'Orsay, en tant que personnes et en tant que symboles, alors que bien des choses ont changé dans la relation de la France avec ses anciennes colonies et alors que bien des chemins sont à élargir ou à inventer vers le Sud, la Francophonie et le monde.

Le temps de la présence et de l'influence

Servant au Quai d'Orsay dès 1956 et jusqu'à 2002, et y prenant de plus en plus de poids au fil du temps, les anciens élèves de l'ENFOM ont naturellement influé sur la relation avec les anciennes colonies et plus largement avec le Sud.

Ils ont certes adopté d'emblée les méthodes de la diplomatie classique, en Europe, en Amérique et en Asie, ou dans les anciennes possessions où la situation le nécessitait, comme l'Indochine et l'Afrique du Nord.

Mais ils ont eu à exercer une diplomatie de proximité, que l'on pourrait dire aussi d'accompagnement ou de transition, en Afrique francophone intertropicale, où la situation était différente après une décolonisation consensuelle à quelques exceptions près, et où les dirigeants africains souhaitaient une coopération sur mesure ainsi qu'une étroite collaboration politique. Le dialogue nouveau s'est donc développé avec des méthodes spécifiques de coopération technique et culturelle et de dialogue politique. Les anciens de l'ENFOM y étaient à l'aise, en raison de leur disponibilité d'esprit, de leur sens du terrain et des relations personnelles qu'ils avaient souvent avec des responsables africains, connus dans l'exercice de leurs fonctions antérieures avant l'indépendance ou côtoyés à l'ENFOM. J'y ai pour ma part été le condisciple d'Abdou DIOUF, qui allait devenir Président de la République du Sénégal, puis Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, et qui est aujourd'hui notre éminent confrère à l'Académie des sciences d'outre-mer.

Cette proximité n'empêchait pas que l'on prête grande attention à la sensibilité nationale ou même à la susceptibilité de nos interlocuteurs. Les anciens de l'ENFOM le savaient. Ils avaient accepté les indépendances, ils étaient prêts à en respecter les règles, et ils savaient exactement ce que leurs interlocuteurs attendaient dans l'ordre du respect. Ce n'est pas parmi eux en tout cas que l'on a inventé le « droit d'ingérence » puis à fortiori le « devoir d'ingérence ».

Le nouveau siècle, le sud, la francophonie et le monde

Les diplomates venus de l'ENFOM ne sont plus au Quai d'Orsay depuis que les derniers d'entre eux sont arrivés à la retraite en 2002.

Est-ce que leur absence est sensible ?

Non, pour ceux qui n'y sont pas sensibles.

Mais Oui, pour ceux qui y sont sensibles, comme ils ont pu être sensibles à la passion fraternelle avec laquelle les FOM allaient vers les autres et vers l'action. Oui, parce que les FOM n'ont pas été remplacés en tant que tels et que les idées et plus encore les sentiments qu'ils portaient, peuvent manquer au présent et à l'avenir.

Oui aussi, parce que dans le nouveau siècle, beaucoup d'autres diplomates d'autres origines, qui avaient su, eux aussi, remarquablement traiter l'évolution de nos relations avec le Sud non pas été non plus remplacés, en tout cas en nombre suffisant. En effet, depuis bientôt trente ans, le Quai d'Orsay subit des coupes drastiques dans ses effectifs diminués de 45 %, ainsi que dans ses crédits et dans ses missions elles-mêmes.

Certes, le corps diplomatique actuel dispose d'agents de haute qualité, capables de relancer les relations avec le Sud, qu'ils soient issus de l'ENA, ou qu'ils appartiennent au Corps d'Orient directement recruté par concours, ou qu'ils soient venus dans les grades supérieurs par la promotion interne. Mais ces agents ne sont plus assez nombreux pour agir collectivement et durablement en direction du Sud, en même temps que dans l'ensemble du monde.

Le Quai d'Orsay a ainsi grand besoin de recruter de nouveaux agents tournés vers le Sud, par vocation et par formation. Il conviendrait qu'il soit autorisé à le faire par des voies spécifiques.

Il n'y aurait que des avantages à ce que, en même temps, il se prépare aussi à développer une relation particulière avec le nouveau monde francophone qui est en train de naître et où notamment l'explosion démographique africaine ouvre d'immenses perspectives.

Ce besoin de renfort spécifique s'inscrit en réalité dans le besoin plus large d'une reconstitution des effectifs professionnels du ministère, toutes origines confondues, ainsi que des crédits leur permettant de travailler et d'intervenir dans les affaires du monde, au sud comme au nord, à l'est comme à l'ouest, dans la continuité de notre histoire longue, pour la coopération internationale et pour la paix.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, Chères Consœurs, Chers Confrères, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXE 1

LISTE NOMINATIVE

DES ANCIENS ELEVES DE L'ENFOM INTEGRES DANS LES CORPS DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

NOM	Prénom	Promo	Etat civil	Intégration		Retraite - Divers	
				Décret	Grade	Date	Grade
ALA	René	1956	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1999	A F
ALEXIS	Jean-Paul	1951	1927-	01.11.1958	Sec. A E	1992	MP
ALLINE	Augustin	1938	1915-1998	16.07.1960	Cons. A E	1980	MP
ALLYS	Henri	1951	1921-1978	30.09.1964	Sec. A E	1978	C
AMIGUES	Louis	1958	1937-	09.09.1965	Sec. A E	2002	MP
ANTHONIOZ	Pierre	1932	1913-1996	01.08.1970	MP	1978	MP
ARNAUD	André	1945	1923-	01.11.1958	Sec. A E	1992	MP
AUCHERE	Michel	1955	1934-	09.09.1965	Sec. A E	1999	MP
AUDIBERT	Jean	1946	1927-1999	?	MP	1993	A F
AUSSEIL	Jean	1946	1925-2001	01.01.1958	Sec. A E	1990	MP
BARRAUX	Roland	1949	1928-	15.01.1965	Sec. A E	1991	MP
BARRE	Jean-Paul	1958	1935-	16.04.1964	Sec. A E	2000	MP
BASTOUIL	Yvan	1948	1927-2003	01.11.1958	Sec. A E	1992	MP
BAUDET	Roger	1947-magist.	1927-		S-adj. A E		S
BEAUCHATAUD	Jean-Pierre	1950	1929-	01.01.1958	Sec. A E	?	MP
BEAUCHATAUD	Francis	1951	1932-	01.11.1958	Sec. A E	1994	MP
BEAUX	Marcel	1942	1921-	01.11.1958	Sec. A E	1987	MP
BENOIT DE COGNAC	Henri	1958	1935-	16.04.1964	Sec. A E	2001	MP
BERNARD	Henri	1939	1920-	01.11.1958	Cons. A E	1985	MP
BERNARD	Philippe	1950	1931-1993	01.11.1958	Sec. A E	mort pour la France	MP
BERTRAND	Jacques	1940	1921-	01.11.1958	Sec. A E	1986	MP
BERTRAND	Jean	1945	1925-	08.02.1958	Sec-adj A E	1985	C
BITARD	Pierre	1945	1924-	01.01.1958	Sec. A E	1990	MP
BLANC	Paul	1943	1924-	01.11.1958	Sec. A E	1990	MP
BOCHET	Bernard	1944	1926-	01.01.1958	Sec. A E	1991	MP
BOCHET	Gilbert	1947	1923-	06.02.1970	Cons. A E	1988	C
BOUDOY	Jean	1956	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1995	C
BOULLET	Yves	1947	1925-	01.11.1958	Sec. A E	1991	MP
BOULMER	Michel	1954	1927-	25.11.1964	Sec. A E	1992	MP
BOUROUX	Louis	1945	1924-	01.01.1958	Sec. A E	1989	MP
BOYER	Gaston	1949	1922-	06.02.1970	Cons. A E	1987	MP
BROCHARD	Michel	1945-Dipl.	1924-	08.02.1958	Sec-adj A E	1989	C
BROCHENIN	Jean	1956	1935-	16.04.1964	Sec. A E	1999	MP
BROUSTE	Jean	1956	1935-	16.04.1964	Sec. A E	2000	MP
BUTIN	Jacques	1942	1923-	01.11.1958	Sec. A E	1988	MP
CALBIAC de	Max	1956	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1999	T P G
CANS	Michel	1945	1926-	01.01.1958	Sec. A E	1975	C
CAPPA	Louis	1936	1926-1965	25.10.1945	Sec. A E		Sec.
CAZIMAJOU	Emile	1946	1923-2006	01.01.1958	Sec. A E	1989	MP
CESAIRE	Raymond	1953	1932-	01.11.1958	Sec. A E	1997	A F
CHAMOUX	Rény	1942-Dipl.	1921-1990	08.02.1958	Sec-adj A E	1986	C
CHATELAIS	Michel	1956	1933-1994	15.01.1965	Sec. A E		MP
CHAUMONT	Jacques	1955	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1987	Sénateur
CHAUVET	Jean-Pierre	1954	1931-1987	16.04.1964	Sec. A E		C
CHENU	Georges	1951	1929-	01.11.1958	Sec. A E	1995	MP
CHESNEAU	Jean	1942	1921-2005	01.11.1958	Sec. A E	1986	MP
CIRA	André	1957	1935	16.04.1964	Sec. A E	2000	MP
CLÉMENT	Jean	1944	1924-	01.08.1957	Sec. A E	1986	MP
COIDAN	Etienne	1935-Dipl.	1913-	01.01.1957	Cons. A E	1979	C
COLOMBANI	Antoine	1938	1919-	01.11.1958	Cons. A E	1982	MP
COPIN	Claude	1942	1923-1995	01.01.1958	Sec. A E	1989	MP
CORNÉE	Pierre	1950	1928-	01.11.1958	Sec. A E	1994	MP
COURAGE	Maurice	1945	1926-	16.04.1964	Sec. A E	1990	MP
COUSIN	Jean	1932	1910-1985	01.01.1958	Cons. A E	1970	C
COUTURIER	Pierre	1953	1928-	01.11.1958	Sec. A E	1993	MP
CRÉPIN-LEBLOND	Henri	1954	1932-	16.04.1964	Sec. A E	1996	MP
DARASSE	Paul	1952-Dipl.	1921	06.02.1970	Cons. A E	1984	C
DEBLÉ	Louis	1946	1923-	06.02.1970	Cons. A E	1989	MP
DELAUNEY	Maurice	1939	1919-	01.02.1969	MP	1984	MP
DELOS SANTOS	Robert	1949	1928-	01.01.1958	Sec. A E	2000	MP
DEMENTHON	Alain	1953	1933-	01.11.1958	Sec. A E	1998	MP

DESCHAMPS	Alain	1947	1928-	01.11.1958	Sec. A E	1993	MP
DESPARMET	Jean	1935-Dipl.	1912-1991	27.01.1958	Cons. A E	1976	C
DOISE	René	1941	1919-2002	01.11.1958	Cons. A E	1984	MP
DOMINICI	Louis	1957	1935-	16.04.1964	Sec. A E	2000	MP
DOMPGNAC-LATOUR	Paul	1940	1919-	01.01.1958	Sec. A E	1977	C
DOUDINOT de LA BOISSIÈRE	Jean-François	1933-Dipl.	1909-1991	01.08.1957	Cons. A E	1974	MP
DUBOIS	Hubert	1940	1921-	01.01.1958	Sec. A E	1987	MP
DUFOUR	Adrien	1935	1913-1979	01.01.1958	Cons. A E		MP
DUPONT	Daniel	1952	1931-	01.11.1958	Sec. A E	1996	MP
DUTHEIL de LA ROCHÈRE	Christian	1957	1934	16.04.1964	Sec. A E	1999	AF
ELUECQUE	Serge	1948	1927-	01.11.1958	Sec. A E	1989	MP
ENFOUX	Pierre	1955	1932	30.09.1964	Sec. A E	1997	C
ÉPERVIER	Claude	1945	1924-	01.01.1958	Sec. A E	1989	MP
FAURE	Paul	1946	1924-	01.01.1958	Sec. A E	1983	C
FAURIS	Robert	1944-Dipl.	1924-	08.02.1958	Sec-adj A E	1989	C
FÈVRE	Jean	1941	1920-	01.11.1958	Cons. A E	1986	MP
FOLLIN	Bernard	1946	1923-	06.02.1970	Cons. A E	1988	MP
FORTUIT	Jean-Claude	1956	1935	16.04.1964	Sec. A E	2000	C
GARÈS	Victor	1946-Dipl.	1926-1995	01.11.1958	Cons. A E	1982	MP
GARREAU	Pierre	1945	1924-	30.09.1964	Sec. A E	1989	MP
GASSEAU	Jacques	1946+ENA	1922-	01.01.1958	Sec. A E	1988	MP
GAULTIER de LA FERRIÈRE	Jacques	1944	1923-	01.01.1958	Sec. A E	1988	MP
GAUTHIEREAU	Raymond	1939	1920-2000	01.11.1958	Cons. A E	1980	C
GAYET	André	1949	1929-	01.01.1974	Sec. A E	1994	MP
GAZON	Jacques	1958	1935-	14.12.1977	Sec. A E	2000	C
GENDREAU	François	1955	1931-	16.04.1964	Sec. A E	1996	MP
GENNARDI	François	1931	1910-1976	01.01.1958	Cons. A E	1975	C
GENTILE de	Paul	1943-Dipl.	1915-2001	01.01.1958	Cons. A E	1980	C
GEORGY	Guy	1939	1918-2003	01.05.1964	MP	1984	AF
GERIN	René	1956	1935-1966	-	-	dod accid	S
GEY	Paul	1945	1922-	01.01.1958	Sec. A E	1987	MP
GIRAUDON	François	1939	1918-	01.01.1958	Sec. A E	1984	MP
GIUSTETTI	Louis	1954	1931-	16.04.1964	Sec. A E	1996	MP
GORCE	Pierre	1935	1917-	01.01.1958	Cons. A E	1982	MP
GRAEFF	Christian	1945	1925-	01.11.1958	Sec. A E	1991	AF
GROS	René	1939	1920-	01.11.1958	Sec. A E	1984	MP
GROSSIN	Jean	1942-Dipl.	1921-1985	27.01.1958	Sec. A E	-	C
GUIDI	Paul	1931	1911-1996	01.01.1958	Cons. A E	1973	MP
GUILHEM de LATAILLADE	Bertrand	1946	1925-	01.11.1958	Sec. A E	1990	MP
GUILLEMANT	Marcel	1948	1926-	01.11.1958	Sec. A E	1990	MP
GUIRAMAND	Maurice	1929-Dipl.	1910-2000	01.01.1957	Cons. A E	1975	MP
HENRY	Paul-Marc	1937+ENA	1918-1998	1947 (ENA)	Sec. A E	1983	AF
HERLY	Jean	1939	1920-1998	01.01.1958	Cons. A E	1985	MP
HIBON	Gérard	1950	1928-	04.10.1974	MP	1993	MP
HONNORAT	Jean	1945	1924-	01.11.1958	Sec. A E	1989	MP
HUMANN	Jacques	1952	1930-2000	01.11.1958	Sec. A E	1996	MP
HUNT	Pierre	1944	1925-	01.01.1958	Sec. A E	1990	AF
HURÉ	Maxime	1926-Dipl.	1905-1989	01.01.1957	Cons. A E	1970	MP
JOLY	Hubert	1956	1936-	16.04.1964	Sec. A E	2002	C
JOUANIN	André	1939	1920	01.11.1958	Sec. A E	1983	MP
JUSTINARD	Pierre	1942-Dipl.	1923-	27.01.1958	Sec. A E	1988	MP
LACASSAGNE	Henri	1945	1927-1990	16.04.1964	Sec. A E	-	C
LA FOURNIÈRE	Martial	1937	1918-1993	01.11.1958	Cons. A E	1983	MP
LALLEMENT	Bernard	1958	1936-	16.04.1964	Sec. A E	2001	C
LAMARQUE	Henri	1933	1912-1994	01.01.1958	Cons. A E	1977	C
LAMBERT	Christian	1949	1927-	06.02.1970	Sec. A E	1993	MP
LANDRY	Jacques	1937	1917-1990	01.11.1958	Sec. A E	1982	C
LEBEL de GIRARD de CHATEAUVIEUX	Pierre	1948-Dipl.	1919-1976	30.09.1964	Cons. A E	-	C
LE BLANC	Jacques	1955	1934-	16.04.1964	Sec. A E	2000	MP
LE BRETON	Jean-Marie	1946	1927-	01.11.1958	Sec. A E	1993	MP
LE DIRÉACH	Jean	1944	1924-	01.01.1958	Sec. A E	1989	Préfet
LEGENDRE	Louis	1942-Dipl.	1923-	01.01.1957	Sec. A E	1988	MP
LENNUYEUX-COMNÈNE	Michel	1955	1932-	16.04.1964	Sec. A E	1997	MP
LE PAUDERT	Gaston	1956	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1999	MP
LÈVÊQUE	Michel	1955	1933-	16.04.1964	Sec. A E	1997	AF
LOPINOT	Bernard	1942	1923-1998	01.11.1958	Sec. A E	1988	MP
MAC CLENAHAN	Georges	1945-FFL	1914-1991	01.11.1958	Sec. A E	1979	C
MAÎTRE	Marcel	1949	1927-	01.11.1958	Sec. A E	1991	MP
MANIÈRE	Paul-Henry	1943+ENA	1922-	17.08.1956	Sec. A E	1987	MP
MANO	Jean	1945	1922-	01.11.1958	Sec. A E	1982	MP
MARSAN	Robert	1942	1922-	01.11.1958	Sec. A E	1987	C
MASSÉ	Robert	1936-D	1915-	25.10.1945	Attaché cons.	1973	MP

MASSET	Jean-Pierre	1957	1936-	16.04.1964	Sec. A E	2002	M P
MATHIVET de LA VILLE de MIRMONT	Pierre	1935	1914-1998	01.01.1958	Cons. A E	1979	C
MAZEO	Jean	1956	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1999	M P
MAZEYRAC	Robert	1945	1924-	01.11.1958	Sec. A E	1989	M P
MÉLOT	Christian	1953	1930-2002	17.07.1972	Cons. A E	1990	M P
MER	Jacques	1950	1927-	17.07.1972	Cons. A E	1992	C
MERCIER	Jacques	1956	1933-1973	?	Sec. A E	dcd accid	C
MERLE	Fernand	1943	1922-1986	16.04.1964	Cons. A E	-	C
MICHEL	François	1957	1928-	16.04.1964	Sec. A E	1993	M P
MOREAU	Jean-Claude	1954	1934-	09.09.1965	Sec. A E	1999	M P
MOREAU	Louis	1944	1922-	01.01.1958	Sec. A E	1987	M P
MOREAU	René	1944-Dipl.	1917-1984	01.01.1958	Cons. A E	1983	M P
MORICE	Michel	1952	1932-1967	?	Sec. A E	dcd accid Chicago	S
MORIZON	René	1922	1903-1989	01.01.1958	Cons. A E	1963	C
NÈGRE	Jacques	1945	1920-1989	01.11.1958	Cons. A E	1985	C
NICOL de LA BELLEISSUE	Gilles	1956	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1996	TPG
NODINOT	Jean-François	1955	1933-2004	16.04.1964	Sec. A E	1998	M P
NOLET	Pierre	1948	1929-1982	01.07.1970	Cons. A E		C
O'CORNESSE	Patrick	1954	1930-	16.04.1964	Sec. A E	1995	M P
ODDOS	Robert	1947	1927-	01.11.1958	Sec. A E	1982	C
ORNANO d'	Don Camille	1947-Dipl.	1917-1987	01.11.1958	Sec. A E	1982	M P
PAVEC	Albert	1957	1936-	16.04.1964	Sec. A E	2000	M P
PAVRET de LA ROCHEFORDIÈRE	Gérald	1951	1930-	01.11.1958	Sec. A E	1995	M P
PÈRÈS	Gérard	1937	1916-1972	01.11.1958	Cons. A E		C
PERNET	Pierre	1937	1914-1991	01.11.1958	Cons. A E	1980	C
PERRIN	Michel	1953	1931-	01.11.1958	Sec. A E	1996	M P
PETITJEAN	Jean-Jacques	1945	1918-1991	01.01.1958	Sec. A E	?	C
PEYRONNET	Jean	1940	1921-1980	01.11.1958	Cons. A E		C
PIERRET	Alain	1950	1930-	01.11.1958	Sec. A E	1996	M P
PLIHON	Jean	1943-Dipl.	1919-	01.08.1958	Sec. A E	1985	M P
POSIER	Jacques	1945+ENA	1924-	06.06.1963	Sec. A E	1989	M P
POURCHEL	Jean-Jacques	1946	1922-	01.11.1958	Sec. A E	1987	C
POUSSIN	Jacques	1941	1920-2002	01.11.1958	Sec. A E	1986	C
PUISSANT	Robert	1956	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1996	M P
RÉMOVILLE	Michel	1940	1920-1994	01.11.1958	Sec. A E	1985	M P
RÉMY	Michel	1952	1931-	01.11.1958	Sec. A E	1992	C
RETHORÉ	Henri	1950	1928-	01.11.1958	Sec. A E	1993	M P
REUILLARD	Michel	1950	1928-1992	01.11.1958	Sec. A E		M P
REY	Marcel	1950	1928-	01.11.1958	Sec. A E	1994	M P
PÈRÈS	Gérard	1937	1916-1972	01.11.1958	Cons. A E		C
PERNET	Pierre	1937	1914-1991	01.11.1958	Cons. A E	1980	C
PERRIN	Michel	1953	1931-	01.11.1958	Sec. A E	1996	M P
PETITJEAN	Jean-Jacques	1945	1918-1991	01.01.1958	Sec. A E	?	C
PEYRONNET	Jean	1940	1921-1980	01.11.1958	Cons. A E		C
PIERRET	Alain	1950	1930-	01.11.1958	Sec. A E	1996	M P
PLIHON	Jean	1943-Dipl.	1919-	01.08.1958	Sec. A E	1985	M P
POSIER	Jacques	1945+ENA	1924-	06.06.1963	Sec. A E	1989	M P
POURCHEL	Jean-Jacques	1946	1922-	01.11.1958	Sec. A E	1987	C
POUSSIN	Jacques	1941	1920-2002	01.11.1958	Sec. A E	1986	C
PUISSANT	Robert	1956	1934-	16.04.1964	Sec. A E	1996	M P
RÉMOVILLE	Michel	1940	1920-1994	01.11.1958	Sec. A E	1985	M P
RÉMY	Michel	1952	1931-	01.11.1958	Sec. A E	1992	C
RETHORÉ	Henri	1950	1928-	01.11.1958	Sec. A E	1993	M P
REUILLARD	Michel	1950	1928-1992	01.11.1958	Sec. A E		M P
REY	Marcel	1950	1928-	01.11.1958	Sec. A E	1994	M P
REY-COQUAIS	François	1948	1929-	01.01.1958	Sec. A E	1994	M P
RIBO	Jean	1943	1924-1977	01.11.1958	Sec. A E		C
RIOU	Yves	1929	1910-2004	16.04.1964	Cons. A E	1975	C
ROBIN	Yves	1947	1926-1985	01.11.1958	Sec. A E		C
RODRIGUE	Yves	1942	1923-	01.11.1958	Sec. A E	1989	M P
ROUGAGNOU	Michel	1954	1933-	16.04.1964	Sec. A E	1998	M P
ROUHIER	Paul	1939	1920-1987	16.04.1964	Cons. A E	1982	M P
ROUSSY	Guy	1957	1923-	16.04.1964	Sec. A E	1988	C
ROUX	Francis	1940-Dipl.	1921-	01.08.1957	Sec. A E	1986	C
ROUX	Louis	1935	1915-1997	01.11.1958	Cons. A E	1978	C
ROY	Joseph	1951	1928-1999	15.01.1965	Sec. A E	?	S

SADDIER	André	1945-Dipl.	1925-	08.02.1958	Sec. A E	1990	C
SAILLARD	Yves	1956	1933-	16.04.1964	Sec. A E	1998	M P
SAINT-MLEUX	André	1939+ENA	1920-	1953	Cons. A E	1970	C
SARON	Gilbert	1924	1904-1985				
SAULIÈRE	Pierre	1957	1934-1986	16.04.1964	Sec. A E	1985	C
SAZARIN	Pierre	1943-Dipl.	1923-	01.01.1957	Sec. A E	1988	C
SCHRICKE	Jacques	1941+ENA	1920-1985		Sec. A E	dcd accid	M P
SERRE	Gérard	1945	1925-2000	01.11.1958	Sec. A E	1990	M P
SERVANT	Henri	1945	1924-	01.01.1958	Sec. A E	1990	M P
SERVOISE	René	1938	1917- ?	01.11.1958	Cons. A E	1982	M P
SOUBESTE	Claude	1949	1927-	01.11.1958	Sec. A E	1992	M P
TATE	Paul	1945	1923-	01.11.1958	Sec. A E	1988	C
TEISSIER du CROS	Rémi	1941	1920-	01.11.1958	Sec. A E	1983	M P
TESTE	Jean-Louis	1947	1925-	01.01.1958	Sec. A E	1990	M P
THIBAU	Jacques	1948+ENA	1928-1997	1958	Sec. A E		M P
TOUZE	Raphaël	FFL ?	1915- ?	01.11.1958	Cons. A E	?	M P
TUROT	Albert	1956	1936-	16.04.1964	Sec. A E	2001	M P
ULRICH	Maurice	1945	1925-	01.01.1958	Sec. A E	1990	C E
URFER	Pierre	1955	1931-1975	16.04.1964	Sec. A E	dcd Bonn	C
VAN GREVENYNGHE	Michel	1947-D/B ?	1922-1993	01.11.1958	Cons. A E	1987	M P
VIAL	Henri	1956-Dipl.	1924-	01.11.1958	Sec. A E	CS 1986	C
VOELCKEL	Jean-Marc	1956	1927-	01.11.1958	Sec. A E	1992	M P
VOISIN	Jean-Marie	1955	1934-1969	?	Sec. A E	dcd accid	S
TOTAL : 203							

ANNEXE 2

ANCIENS ELEVES DE L'ENFOM
AYANT TEMPORAIREMENT SERVI
AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

AURILLAC Jean	Consul général à Singapour, ambassadeur en Albanie	1958-1963
BALARD Robert	Conseiller culturel en Haïti, au Québec	1965-67, 1972-74
BAZIN Henri	?	?
BEAUREGARD	Inspection générale du MAE	1990-1998
BOBILLO Pierre	Direction générale de l'administration du MAE	1998-2001
BOY Yves	Conseiller coop. technique en Iran, de coop. culturelle et technique Indonésie, Pérou, Roumanie, Bulgarie	1960-1981
BUTERI François	Consul à Sétif (Algérie)	1962
CHAPPELLET François	Ambassadeur au Cap-Vert, en Guinée-Bissau	1993-2000
CHARDONNET Robert	Protocole du MAE	1962-1964
CLAVERIE Edgar	Consul général à Brazzaville	1961-1964
COUSSERAN Paul (préfet)	Ambassadeur au Gabon	1962-1964
DARMENDRAIL Joseph	Conseiller culturel en Irak	1971-1975
DELVAL Raymond	Chargé de mission au MAE (aff. afric. et malgaches)	1961-1969
DUPUCH Michel	Ambassadeur en Côte d'Ivoire	1979-1995
FERMAUD Edouard	Agent contractuel au MAE (aff. africaines et malgaches)	1975-1984
FRALON Jean-Baptiste	Conseiller culturel au Sénégal	1960-1964
FRIER Pierre	Conseiller aux affaires comoriennes à Tananarive	1971-1973
FUSI Jean	Conseiller culturel et de coop. tech. au Congo-Kinshasa	1960-1965
GARACHE Gilbert	Ambassade de France en Centrafrique	1961-1962
GEYRE (Cons. Cult. Caracas)	Conseiller culturel au Liban, au Vénézuéla	1967-1977
GOUMAIN Pierre	Vice-consul à Lagos, puis MAE	1958-1961
IMBAUD Noël	Conseiller d'ambassade au Mali	1962-1964
JAFFEUX Pierre	Consul adjoint à Oran	1965-1969
JÉRUSALEM	1 ^{er} conseiller au Mali	1960-1961
JOSQUIN Jacques	Conseiller culturel en Irak	
LISETTE Gabriel	Représentant à la commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL)	1960-1979
MAGNIN Bernard	Conseiller technique au cabinet du ministre	1969-1973
MARTRES Georges	Ambassadeur au Rwanda	1989-1993
MASSON Paul	Envoyé exceptionnel et plénipotentiaire en Haute-Volta	1960
MERLO Christian	Affaires africaines et malgaches au MAE	1961-1967
MICHELON Joseph	Conseiller à l'ambassade au Niger	1960-1963
MORIN Daniel	Conseiller culturel et de coopération au Nigeria Conseiller de coopération en Ethiopie	1966-1972
MOURADIAN Jacques	1 ^{er} conseiller en Centrafrique, au Sénégal	1960-1963
MOUTTE Maxime	Conseiller culturel au Gabon	1962-1964
MUSEUX Noël	Conseiller juridique à Dakar, Alger, Paris Président du Conseil d'Etat de Monaco	1960-1983 1983-1998
PARÉS Jacques	Ministère des A E - direction Maroc-Tunisie	1960-1962
PATRIAT Jean	Inspection générale du MAE	1981-1989
PICHELOUP Paul	Conseiller d'ambassade en Haute-Volta, au Niger	1960-1965
PINAULDT Yves	Ambassadeur en Albanie	1966-1968
PLATEAU Francis	Ambassadeur au Mali	1986-1987
RICARD Pierre	Inspection générale du MAE	1990-1997
RISTERUCCI Jean	Haut représentant au Gabon	1960-1962
ROSTAIN Claude	Ambassadeur au Togo, au Niger ; viguier en Andorre	1964-1977
SACRIPANTI Joseph	1 ^{er} conseiller au haut commissariat au Gabon	1960-1963
SAGNES Jacques	Au Congo puis 1 ^{er} conseiller au Dahomey	1960-1962
SOUCAUDUX Jean	Haut représentant à Madagascar	1960-1961
TARAVANT Jacques	Conseiller culturel au Gabon, Bénin	1969-1974
THIL Robert	Inspection générale du MAE	1984-1990
THOMAS Robert	Conseiller culturel en Haute-Volta, à Madagascar ; Ambassadeur à Djibouti, en Guinée	1962-66, 1969-73 1985-88, 1988-91
VERIN Pierre	Conseiller culturel au Burundi, Maurice	1975-1979
VIGNERON Guy	Conseiller culturel au Dahomey-Togo	1964-1972
VOEGTLIN Arthur	Chargé de mission à l'ambassade en Algérie	1963-1967
ZEBROWSKI Ian	Ambassadeur au Ghana	1980-1982
	TOTAL : 53	

Soit 14 ambassadeurs ou hauts représentants

